

La flore médicinale du Mantois au XIX^e siècle

Par Raoul MOULIN

Ce résumé passe en revue, sinon toutes, du moins la plus grande partie de ces plantes, les plus simples et les plus connues du XIX^e siècle, que les paysannes ou ménagères prévoyantes du Mantois récoltaient ou cueillaient à leur saison, et mettaient sécher au soleil. C'est un témoignage des admirables ressources qu'elles savaient tirer de toutes ces plantes de notre terroir.

Aubépine: L'aubépine fait merveille dans les affections nerveuses et cardiaques: insomnies, angoisses, palpitations et hypertension. La tisane d'aubépine est très douce pour les nerveux auxquels elle procure des nuits paisibles.

Bardane: On connaît tous la bardane: ce gluteron teigneux dont le gros capitule orné de crochets comme une pelote d'épingles forme un projectif qui se fixe facilement sur les vêtements et dans les cheveux. C'est un bon sudorifique. On extrait de sa feuille une substance antibiotique utilisée pour les maladies de la peau.

Bouillon blanc et centaurée: Le bouillon blanc et la centaurée étaient naguère utilisés contre les coliques.

Bourrache: La bourrache était un remède des plus connus. Son action sudorifique est toute liée à la seule tige, dont on peut faire une infusion, mais l'effet le plus certain de la bourrache est de faire uriner. C'est même un remarquable diurétique total.

Bourse à Pasteur: C'est par excellence la plante des maladies du sang. Elle arrête les crachements de sang, les saignements de nez et les hémorragies. Elle régularise les pertes de sang brutales que connaissent les jeunes filles à l'âge de la puberté ainsi que leur mère à la ménopause. Appliquée en cataplasme directement sur la partie congestionnée, la bourse à Pasteur soulage également les varices.

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 25/05/1977, puis publiée sous cette référence:

MOULIN (Raoul), *La flore médicinale du Mantois au XIX^e siècle*. Le Mantois 28 — 1977: Bulletin de la Société «Les Amis du Mantois» (nouvelle série). ISBN 2-901 184-00-6. Mantes-la-Ville, Imprimerie Mantaise, 4^e trim. 1977, p. 20-24.

Camomille: La fleur de camomille est un médicament amer et stimulant qui se donne en infusion ou en poudre dans le cas de fièvre muqueuse, dyspepsie, colique flatulente et paresse de l'estomac. La camomille fait contracter l'intestin, et expulser les gaz.

Cerfeuil: Le cerfeuil était très souvent donné comme dépuratif dans les maladies de la peau. Également comme apéritif désobstruant anti-ictérique dans les maladies du foie et les hydropisies qui en dépendent. On prescrivait encore le cerfeuil dans la phtisie. La décoction de cerfeuil était employée comme résolutive, emménagogue, diurétique et vulnéraire; on l'appliquait sur les contusions, sur les seins gorgés de lait.

Cerise et chiendent: La queue de cerise et le chiendent ont des vertus diurétiques bien connues.

Chicorée sauvage: La chicorée sauvage est une plante vivace à fleur bleue, à tige rameuse dressée et sillonnée. On utilisait ses feuilles fraîches ou sèches (récoltées en juin) ou encore sa racine récoltée en septembre. Amère, dépurative, tonique et stomachique, la chicorée s'employait en infusion, en extrait ou en suc dépuré. Le jus de la chicorée sauvage était considéré dans le temps comme un fébrifuge efficace.

Chou rouge: Le chou rouge, qui contient encore plus de soufre que le chou ordinaire, servait à préparer un bouillon et un sirop utilisés dans les affections de poitrine chez les phtisiques.

Cresson de fontaine: Le cresson peut représenter les autres crucifères ou végétaux antiscorbutiques (Raifort, cochléaria, radis, moutarde) dont il possède toutes les propriétés, mais à dose plus faible. On sait que le cresson (feuilles, tige, racines) entre dans la composition de toutes les préparations antiscorbutiques. Le cresson était recommandé en outre dans les maladies de la vessie, des reins, contre les calculs et dans les hydropisies.

Fougère mâle: La fougère mâle pousse dans les prés humides. Son rhizome, qui contient de l'amidon, était récolté vert au mois de décembre. On le faisait sécher à l'air, et il était employé comme astringent, en décoction ou en extrait. C'est un excellent antihelminthique utilisé contre le ver solitaire.

Fumeterre et pensée sauvage: La pensée sauvage et le fumeterre servaient comme dépuratifs.

Le fumeterre, plante commune à fleurs roses, abondantes dans les champs, possède un goût amer prononcé; ses puissantes propriétés diurétiques étaient très appréciées en médecine au siècle dernier.

Genêt: Appelé genêt à balai, cette plante bien connue, qui fleurit jaune au mois de mai, possède de toutes petites feuilles. Le genêt a une action diurétique; c'est un bon vasoconstricteur. On l'utilisait dans les cas de goutte, de rétention d'urine, de néphrite et de rhumatisme chronique. Cette plante verte était employée en décoction.

Genièvre: Les baies de genièvre servaient à préparer une tisane balsamique (10 grammes par litre) employée contre le catarrhe de la vessie et dans quelque hydropisie pour l'atonie du canal digestif. On les utilisait beaucoup pour fumigations excitantes dans les douleurs de rhumatismes musculaires.

Gui: Le gui est capable de réduire l'hypertension artérielle des gros mangeurs et d'assurer une plus large perméabilité aux artères.

Guimauve et sureau: La guimauve et la fleur de sureau étaient utilisées pour les lavages d'yeux.

Lierre: Le lierre grimpant et le lierre terrestre étaient parfois utilisés comme pectorant pour les rhumes. En application externe, ses feuilles servaient comme sédatif de la douleur et contre la cellulite.

Lin: L'eau de graine de lin s'employait contre l'échauffement.

Mauve: La mauve est un émollient. L'eau de mauve se donnait en lavement.

Menthe: La menthe, prise en infusion à la fin du déjeuner, remplace le café, favorise la digestion et combat l'insommeillement de l'après repas.

Millefeuille: Absorbé sous forme d'infusion ou de jus, le millefeuille possède une action puissante sur les tumeurs hémorroïdales.

Millepertuis et pomme de terre: On se servait du millepertuis, ainsi que les râpures de pomme de terre, pour guérir les brûlures.

Noyer: La décoction de feuilles de noyer était souvent utilisée dans le traitement des vieux ulcères et surtout des catarrhes chroniques des diverses muqueuses, leucorrhées et métrites chroniques. On prenait des bains de siège à la feuille de noyer. Cette décoction, ou celle du brou de noix, employée en gargarisme, faisait souvent avorter l'angine tonsillaire.

Oignon: L'oignon blanc, plus doux que l'oignon rouge, est celui que l'on préférerait pour l'usage médical, car il possède deux grandes propriétés identiques à celles de la scille: c'est un incisif pectoral et un diurétique puissant. On préparait des tisanes avec les petits oignons blancs, ainsi

qu'un sirop que l'on administrait dans les affections de poitrine (rhume et catarrhe).

Ortie: Les femmes du Mantois connaissaient les propriétés de l'ortie blanche et de la pervenche pour soulager certaines infections intimes. L'urtification, ou flagellation des reins avec l'ortie donnait de bons résultats comme révulsif. C'était un remède prompt et énergique pour rappeler les exanthèmes et aussi la paralysie, le choléra à la période algide. On pratiquait l'urtification sur les cuisses pour rappeler les règles.

Oseille: L'oseille, par son acidité, possède des propriétés tempérantes qui la faisait employer en tisane dans les fièvres bilieuses, inflammatoires, adynamiques. L'oseille entre dans le bouillon aux herbes pour faciliter l'effet des purgatifs.

Persil: La racine de persil, administrée en décoction, est diurétique et elle était très utilisée dans les campagnes pour combattre les engorgements de viscères abdominaux, les obstructions et l'hydropisie. Appliquées fraîches sur des contusions, les feuilles de persil sont résolutes; elles étaient parfois employées dans certains engorgements externes, notamment des mamelles quand elles n'étaient pas trop enflammées.

Peuplier et saule: Les bourgeons de peupliers, comme ceux du saule, contiennent des substances antirhumatismales et sédatives des douleurs. Ils augmentent aussi la diurèse et facilitent l'élimination par le rein de l'acide urique.

Pissenlit: Le pissenlit est très commun dans les champs et les terrains incultes, sa racine pivotante secrète des substances amères dont les propriétés diurétiques bien connues ont valu son nom à la plante.

Plantain: Les feuilles de plantain, bien lavées, étaient recommandées dit-on pour les yeux noirs (le bleuet l'était évidemment pour les yeux bleus!). On utilisait le plantain en bains oculaires, ainsi que contre les piquûres de guêpe, d'abeille et même de vipère.

Prêle: Cette plante très connue est également appelée Queue de renard. Son action est diurétique, hémostatique et reminéralisante. On la prescrivait dans les cas d'incontinence d'urine, en teinture contre la transpiration des pieds et pour arrêter les hémorragies; en décoction à base de poudre contre les diarrhées et les crachements de sang.

Raisin: Le raisin a une action décongestionnante et diurétique: il diminue l'acidité urinaire et régularise la digestion. Il était recommandé pour les douleurs de l'estomac, la constipation, la goutte et les rhumatismes.

Reine des prés : La reine des prés récemment cueillie, fraîche ou séchée depuis moins d'un an, a une action diurétique manifeste. Elle calme aussi les douleurs rhumatismales et élimine surtout l'acide urique. On ne doit surtout pas faire bouillir la plante.

Romarin : Le romarin était considéré comme stimulant, antispasmodique, cholagogue, antiseptique et désinfectant. Il était recommandé pour les cirrhoses du foie et les jaunisses. En application externe, ses feuilles étaient employées en fermentation sur les enflures, œdèmes, coups et foulures.

Ronce : La tisane à la feuille de ronce, sucrée avec du miel, était considérée comme souveraine contre le mal de gorge; on l'accompagnait d'un enveloppement général en laine de suint, avec un bas autour du cou.

Sauge : La sauge est un excellent antisudoral, et aussi un tonique et stimulant général; c'est encore un apéritif. En une seule plante nous trouvons réunies toutes sortes de propriétés fort utiles aux convalescents et recommandé aux tuberculeux. On l'employait également contre les maux d'estomac.

Serpolet et thym : Le serpolet et le thym sont très proches dans leur composition et leur action; ces deux plantes sont des stimulantes, apéritives, légèrement antiseptiques des voies respiratoires, sédatives de la toux et des spasmes digestifs. Le thym était également recommandé pour combattre les états fébriles et les courbatures résultant d'un rhume ou d'une grippe.

Tilleul : Le tilleul est lui aussi un sédatif antispasmodique bien connu. Il aide bien des inactifs à trouver le sommeil. Il peut être utilisé pour relever ou marquer le goût d'une infusion vespérale.

Valériane : La racine de valériane est un sédatif très puissant. Elle pousse dans les lieux humides et c'est une plante dressée de 50 centimètres environ, dont les feuilles sont velues et segmentées, et les fleurs disposées en corymbes.

Verveine : La verveine qui pousse communément le long des chemins a une action excitante et stomachique. Elle a tenu une place très honorable dans la médecine ancienne et passait pour un fébrifuge des plus actifs. Ce sont ses feuilles qui sont vendues sous le nom de verveine pour préparer les tisanes digestives.

On connaît également les bons résultats de la Tisane des quatre saisons que l'on sucre avec du miel, ainsi que les infusions de tilleul, de menthe, de pas d'âne, de violette et des fleurs de sureau.

*
**

Je revois encore dans le grenier maternel, ou dans celui de mes grands-mères, toutes ces plantes séchées suspendues à la charpente, chacune avec une étiquette précisant leur nom et la date de leur cueillette. Si cette médecine manquait parfois d'efficacité, elle n'était toutefois pas préjudiciable à la santé. Malheureusement aujourd'hui, avec les nouvelles méthodes employées et les produits de désherbage, beaucoup de ces plantes sont en voie de disparition et celles qui restent sont douteuses car elles auront été traitées et seront inemployables.